

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1897)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Choix des sujets d'étude à proposer pour le prochain Congrès  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-238350>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sincèrement de bien vouloir lui accorder l'appui de leur précieuse collaboration.

M. le *Président* communique à l'Assemblée une liste d'ouvrages qui nous ont été envoyés par le Département de l'Instruction publique. Ces ouvrages seront mis en circulation dès qu'ils seront reliés.

**2<sup>e</sup> Nomination du Correspondant cantonal de l'Éducateur.**

Cette élection a lieu au scrutin secret.

Au premier tour, les voix se répartissent entre MM. Grosgurin, Louis Favre et Thorens. MM. Favre et Thorens déclinent toute nomination.

Au second tour, M. Grosgurin est élu par 22 voix sur 27 votants.

**3<sup>e</sup> Choix des sujets d'étude à proposer pour le prochain Congrès.**

M. *Sené* désire que l'on traite de la tenue du corps et de la plume. En dépit de son peu d'apparence, cette question est plus importante qu'on ne se l'imagine ; elle touche aux déviations diverses que l'enfant contracte sur les bancs de l'école,

M. *Rosier* recommande la nomination d'une commission qui étudierait les questions au point de vue de leur opportunité et pourrait nous faire des propositions dans une séance ultérieure.

M. *Pesson* demande que le nombre des questions proposées soit limité à 2 ou 3. Un seul sujet d'étude est suffisant pour un Congrès qui veut faire une œuvre sérieuse et approfondie. La 2<sup>e</sup> séance des congressistes pourrait être ainsi réservée à la discussion des questions administratives.

M. *Reymann* voudrait voir mettre à l'étude la question d'un certificat d'études primaires pour les écoles romandes, ce qui entraînerait une certaine unification de leurs programmes ; on pourrait y joindre la question de la suppression des examens dans les années inférieures.

M. *L. Favre* reconnaît avec M. *Reymann* la nécessité d'une unification des traits essentiels dans les programmes des écoles romandes. Il propose personnellement comme sujet « l'enseignement des langues vivantes » qui préoccupe actuellement à un haut degré le monde scolaire suisse.

M. *Pesson* appuie chaudement l'établissement d'un programme minimum commun. Il aurait pour conséquence nécessaire et désirable l'unification des manuels d'étude romands.

M. *Grosgurin* verrait avec regret que cette question d'unifi-

cation conduisit à des exagérations. Il est admissible que les livres d'arithmétique, de géométrie, de sciences naturelles, etc. soient les mêmes dans les écoles de la Suisse française, mais il ne saurait en être de même sans quelques inconvénients pour les manuels qui touchent à la vie littéraire, politique, tels que ceux de lecture ou d'histoire. Un livre de lecture, un traité d'histoire suisse à l'usage des écoles de Genève, doivent être pleins d'une sève genevoise, de même qu'un livre de lecture de Neuchâtel tiendra compte avant tout des exigences, des idées, des intérêts neuchâtelois. L'idée de l'unification des manuels, juste pour quelques-uns d'entre eux, doit observer cependant une question de mesure et respecter les questions d'adaptation intellectuelle qui sont liées aux différentes régions du pays.

M. le *Président* rappelle qu'en 1893 nous avions proposé entre autres les deux questions suivantes :

Education physique et hygiène scolaire.

Préparation des candidats à l'enseignement.

Il y aurait peut-être lieu de reprendre l'une ou l'autre de ces questions, ou même les deux. Le sujet proposé par M. Sené rentrerait tout naturellement dans le cadre de la première.

M. Rosier insiste sur la limitation à deux du nombre des questions envoyées au Comité directeur ; l'examen sérieux d'une question unique constitue déjà une tâche suffisante pour un congrès pédagogique.

Il est décidé que le choix définitif sera arrêté dans la prochaine assemblée ; le Comité est chargé de présenter des propositions.

#### 4<sup>e</sup> Organisation des écoles primaires de la ville.

M. le *Président* met en discussion la question du temps pendant lequel les élèves doivent rester sous la direction du même maître. Il indique rapidement les raisons qui militent en faveur de l'idée d'augmenter ce temps. L'enseignement aurait une continuité, une cohésion plus grandes que ce n'est le cas actuellement, le maître, connaissant mieux ses élèves, pourrait mieux adapter ses efforts vis à vis de chacun d'eux, et il aurait le temps nécessaire pour établir avec les parents les relations indispensables.

La question mérite une étude sérieuse ; pour aujourd'hui nous ne pouvons que nous borner à un premier échange de vues.

M. Louis Favre appuie vivement M. Baatard dans sa manière de voir ; il désire voir introduire, par la même occasion, la question de la coéducation des sexes, qui rallie chaque jour des adhésions nouvelles et a même reçu une importante